



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

Prévisions budgétaires

2015-2016

2014-2015

Rapport financier préliminaire

Le 31 mars 2015

Table des matières

Introduction	1
Section 1	
Prévisions budgétaires du Directeur général des élections du Québec 2015-2016	3
1.1 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2015-2016 et les prévisions budgétaires 2014-2015 (éléments 01 et 03)	7
1.2 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2015-2016 et les prévisions budgétaires 2014-2015 (élément 01)	9
1.3 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2015-2016 et les prévisions budgétaires 2014-2015 (élément 03)	13
Section 2	
Rapport financier préliminaire du Directeur général des élections du Québec 2014-2015 – Dépenses estimées au 31 mars 2015	19
2.1 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2014-2015 et les dépenses estimées au 31 mars 2015 (éléments 01 et 03)	21
2.2 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2014-2015 et les dépenses estimées au 31 mars 2015 (élément 01)	23
2.3 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2014-2015 et les dépenses estimées au 31 mars 2015 (élément 03)	27

Introduction

Conformément à l'article 543 de la Loi électorale (RLRQ, c. E-3.3), le Directeur général des élections du Québec remet au président de l'Assemblée nationale ses prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2015-2016.

L'étude des prévisions est confiée à une commission parlementaire, laquelle les approuve et dépose son rapport à l'Assemblée nationale (réf. articles 544 et 546 de la Loi électorale).

Outre les prévisions budgétaires, le directeur général des élections est tenu de fournir aux membres de la Commission parlementaire un rapport financier préliminaire de l'exercice précédent (réf. article 544 de la Loi électorale).

Les données qui apparaissent dans le *Rapport financier préliminaire* indiquent les dépenses estimées au 31 mars 2015. Les informations utilisées pour la production de ce document sont tirées des rapports financiers comptabilisés au 28 février 2015 ainsi que d'une estimation des dépenses pour le mois de mars 2015.

Le total des prévisions budgétaires des dépenses 2015-2016 contenues dans ce rapport, soit 42 165 000 \$, correspond à celui que le Directeur général des élections du Québec a fait parvenir au Secrétariat du Conseil du trésor, pour l'exercice financier 2015-2016, aux fins de la publication du *Livre des crédits*. Ces renseignements se retrouvent dans le volume du *Budget de dépenses 2015-2016*, réservé aux crédits et aux plans de dépenses et d'investissements de l'Assemblée nationale et des personnes désignées, au Programme 03 – Administration du système électoral lequel comprend trois éléments :

- **Élément 01 – Gestion interne et soutien;**
- Élément 02 – Commission de la représentation électorale;
- **Élément 03 – Activités électorales.**

Dans ce rapport, la répartition des prévisions budgétaires entre les éléments du programme diffère quelque peu de celle présentée au *Livre des crédits*. Elle reflète les réaménagements budgétaires demandés par les unités administratives.

À l'élément 01 – Gestion interne et soutien, nous trouvons les prévisions des dépenses reliées à la gestion interne du Directeur général des élections du Québec ainsi qu'au soutien administratif nécessaire à la tenue des activités électorales.

Le Directeur général des élections du Québec fournit à la Commission de la représentation électorale toute l'aide nécessaire à l'accomplissement de ses fonctions, soit les services de son personnel ainsi que les coûts indirects liés à l'utilisation de ses locaux et de son matériel.

L'élément 02 est présenté dans un document distinct.

À l'élément 03 – Activités électorales, sont prévues les dépenses reliées à la tenue d'activités électorales et à certains projets spéciaux. Il est important de noter que les sommes inscrites à cet élément ne le sont qu'à titre indicatif, puisqu'elles peuvent être modifiées si des mandats ou des événements imprévus surviennent en cours d'exercice dans le domaine électoral.

Dans les tableaux qui suivent, nous trouvons une ventilation des prévisions budgétaires par catégorie de dépenses, pour l'élément 01, et par activité électorale, pour l'élément 03.

Le présent budget de 42 165 000 \$ est supérieur à celui de l'an dernier qui était de 42 000 000 \$. Il correspond à l'enveloppe budgétaire de 41 705 000 \$, transmise en décembre 2014 par le Secrétariat du conseil du trésor, augmenté de 460 000 \$ pour tenir compte des coûts reliés aux travaux de délimitation du territoire provincial effectué par la Commission de la représentation électorale et à l'indexation de l'allocation annuelle versée aux partis politiques (LE, article 82).

L'augmentation globale du budget de 165 000 \$ est le résultat de plusieurs réaménagements budgétaires. Outre les items mentionnés précédemment, une augmentation de la dépense de transfert est prévue (0,6 M\$), découlant de l'anticipation en 2013-2014, des versements d'appariement annuel faits en vertu du premier alinéa de l'article 82.2 de la Loi électorale.

Au niveau de la gestion interne et soutien, une augmentation de la dépense liée à la gestion des locaux est prévue (0,8 M\$), notamment pour la location de nouveaux locaux afin de pallier au manque d'espace et les travaux d'entretien et réparations devenus nécessaires au bâtiment appartenant au DGE.

Par ailleurs, précisons qu'une diminution de 1,7 M\$ est prévue relativement au budget des dépenses non récurrentes. Ainsi, le budget supplémentaire de 1,4 M\$ prévu pour les élections scolaires tenues en novembre 2014 n'a pas été reconduit. Il en est de même pour le budget supplémentaire de 0,3 M\$ planifié en 2014-2015 pour assumer les responsabilités liées à la vérification et aux enquêtes à la suite des élections générales municipales de novembre 2013. Notons également que le budget de 0,4 M\$ consacré l'an dernier au financement sectoriel n'a pas été renouvelé.

Finalement, notons qu'une augmentation du budget consacré à l'amortissement (0,7 M\$) est également prévue à la suite de la mise en service de matériel et d'équipements informatiques, du système de gestion des événements provinciaux (GEP) ainsi que des aménagements prévus pour des espaces loués.

Programme 03 – Administration du système électoral

Budget des dépenses (supercatégories et catégories de dépenses)	Éléments			TOTAL Programme 03
	01 Gestion interne et soutien	02 Commission de la représentation électorale	03 Activités électorales	
Rémunération				
Rémunération du personnel permanent	18 350 000	0	17 500	18 367 500
Rémunération du personnel occasionnel	1 225 000	0	1 045 500	2 270 500
Rémunération du personnel électoral	0	0	245 800	245 800
Rémunération – Jetons de présence	0	28 100	0	28 100
Total partiel	19 575 000	28 100	1 308 800	20 911 900
Fonctionnement				
Frais de déplacement	134 200	43 900	200 500	378 600
Contrats de services professionnels	1 839 500	61 500	70 500	1 971 500
Formation, congrès et cotisations	192 200	0	0	192 200
Services de télécommunications	425 000	0	106 000	531 000
Contrats de nature technique	3 026 700	298 000	341 700	3 666 400
Taxes foncières, assurances et autres	266 700	0	0	266 700
Location de biens meubles et immeubles	1 107 200	8 000	100 600	1 215 800
Fournitures et autres dépenses	486 700	700	23 000	510 400
Amortissement	1 050 000	0	950 000	2 000 000
Total partiel	8 528 200	412 100	1 792 300	10 732 600
Transfert				
Support	0	0	10 520 500	10 520 500
Total partiel	0	0	10 520 500	10 520 500
TOTAL	28 103 200	440 200	13 621 600	42 165 000

Effectif total du programme	278	0	0	278
------------------------------------	-----	---	---	-----

Budget d'investissements (supercatégorie)	Éléments			TOTAL
	01	02	03	
Immobilisations	4 500 000	0	1 000 000	5 500 000
TOTAL	4 500 000	0	1 000 000	5 500 000

Les informations financières apparaissant dans ce document démontrent certains écarts entre les prévisions budgétaires 2015-2016 et celles de 2014-2015.

- **Élément 01 – Gestion interne et soutien**

Les prévisions budgétaires des dépenses 2015-2016, s'élevant à 28 103 200 \$, sont supérieures de 489 600 \$ à celles de 2014-2015 (réf. page 9). Cette variation s'explique principalement par :

- ◇ l'augmentation des budgets consacrés à la gestion des locaux, entraînant une hausse des dépenses de location des biens immeubles et des contrats de nature technique;
- ◇ la diminution des dépenses reliées aux services informatiques, expliquant la majeure partie de la baisse de budget prévue à la dépense des contrats de services professionnels.

- **Élément 03 – Activités électorales**

Les prévisions budgétaires des dépenses 2015-2016, s'élevant à 13 621 600 \$, sont inférieures de 756 800 \$ à celles de 2014-2015 (réf. page 13). Cette variation s'explique principalement par :

- ◇ la diminution du budget relié aux élections scolaires, tenues en novembre 2014 (1,5 M\$) et du budget consacré aux élections municipales (0,4 M\$);
- ◇ le budget consacré au financement sectoriel (0,4 M\$) qui n'a pas été reconduit;
- ◇ l'augmentation du budget relié à l'amortissement (0,5 M\$);
- ◇ l'augmentation du financement public des entités politiques pour la portion versée en appariement annuel aux contributions (LE, art. 82.2 et 82.4) (0,6 M\$).

Section 1.2

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2015-2016 et les prévisions budgétaires 2014-2015

Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget des dépenses (supercatégories et catégories de dépenses)	Prévisions budgétaires 2015-2016 ①	Prévisions budgétaires 2014-2015 ②	Écarts ① - ②
Rémunération			
Rémunération du personnel permanent	18 350 000	18 625 000	(275 000)
Rémunération du personnel occasionnel	1 225 000	1 225 000	0
Total partiel	19 575 000	19 850 000	(275 000)
Fonctionnement			
Frais de déplacement	134 200	177 700	(43 500)
Contrats de services professionnels	1 839 500	2 351 400	(511 900)
Formation, congrès et cotisations	192 200	189 600	2 600
Services de télécommunications	425 000	376 000	49 000
Contrats de nature technique	3 026 700	2 480 000	546 700
Taxes foncières, assurances et autres	266 700	257 500	9 200
Location de biens meubles et immeubles	1 107 200	565 500	541 700
Fournitures et autres dépenses	486 700	465 900	20 800
Amortissement	1 050 000	900 000	150 000
Total partiel	8 528 200	7 763 600	764 600
Transfert			
Support	0	0	0
Total partiel	0	0	0
TOTAL	28 103 200	27 613 600	489 600

Effectif total du programme	278	278	0
-----------------------------	-----	-----	---

Budget d'investissements (supercatégorie)	①	②	① - ②
Immobilisations	4 500 000	3 500 000	1 000 000
TOTAL	4 500 000	3 500 000	1 000 000

Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget des dépenses (supercatégories et catégories de dépenses)	Écarts
Rémunération	
Rémunération du personnel permanent	(275 000)
Rémunération du personnel occasionnel	0
Total partiel	(275 000)
Fonctionnement	
Frais de déplacement	(43 500)
Contrats de services professionnels	(511 900)

Notes explicatives

Rémunération du personnel permanent (275 000 \$)

Le budget de 18 350 000 \$ correspond à la rémunération de 260 postes permanents.

L'écart est attribuable principalement au temps supplémentaire qui sera absorbé à même les postes vacants.

Rémunération du personnel occasionnel 0 \$

Le budget de 1 225 000 \$ représente la masse salariale des 18 ETC servant au remplacement des effectifs permanents, absents pour maladies, congés parentaux ou autres, au surcroît de travail temporaire et à l'embauche d'étudiants.

Frais de déplacement (43 500 \$)

L'écart s'explique par la diminution des budgets consacrés aux déplacements au Québec (29 000 \$), aux déplacements à l'extérieur du Canada (11 000 \$) et aux réunions ministérielles (7 000 \$).

Contrats de services professionnels (511 900 \$)

Le budget de 1 839 500 \$ servira principalement à la rémunération de ressources externes, spécialisées en informatique, pour l'entretien des systèmes, la sécurité informatique, l'entretien de la liste électorale permanente (LEP), l'achat de données du Service québécois de changement d'adresse (SQCA) et la mise à jour des sites Web.

L'écart s'explique principalement par une diminution des besoins prévus en ressources externes, spécialisées en informatique (330 000 \$) et ceux reliés aux communications (114 000 \$).

Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget des dépenses (supercatégories et catégories de dépenses)	Écarts
Fonctionnement	
Formation, congrès et cotisations	2 600
Services de télécommunications	49 000
Contrats de nature technique	546 700
Taxes foncières, assurances et autres	9 200

Notes explicatives

Formation, congrès et cotisations 2 600 \$

L'écart est non significatif.

Services de télécommunications 49 000 \$

Le budget de 425 000 \$ comprend les dépenses reliées aux communications informatiques et téléphoniques. L'écart s'explique par l'augmentation de la dépense reliée aux communications informatiques à la suite de la relocalisation d'employés.

Contrats de nature technique 546 700 \$

Le budget de 3 026 700 \$ comprend les dépenses de publicité, de promotion, d'impression, de poste et messagerie, les frais d'entretien de l'édifice René-Lévesque et des locaux loués, les dépenses reliées aux plans de support informatique en lien avec les équipements et les logiciels.

L'écart s'explique surtout par l'augmentation des frais de poste reliés aux envois effectués pour maintenir à jour la LEP (200 000 \$), aux budgets supplémentaires consacrés à l'entretien et réparation du bâtiment (195 000 \$) et aux dépenses (entretien, aménagement et déménagement) reliées aux locaux loués (87 000 \$).

Taxes foncières, assurances et autres 9 200 \$

Le budget de 266 700 \$ comprend les dépenses reliées aux taxes municipales et scolaires ainsi que la prime d'assurance de la bâtisse.

L'écart est non significatif.

Section 1.2

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2015-2016 et les prévisions budgétaires 2014-2015

Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget des dépenses (supercatégories et catégories de dépenses)	Écarts
Fonctionnement	
Location de biens meubles et immeubles	541 700
Fournitures et autres dépenses	20 800
Amortissement	150 000
Total partiel	764 600
Transfert	
Support	0
Total partiel	0
TOTAL	489 600

Budget d'investissements (supercatégorie)	Écart
Immobilisations	1 000 000
TOTAL	1 000 000

Notes explicatives

Location de biens meubles et immeubles

541 700 \$

Un budget de 1 107 200 \$ est prévu pour le loyer du 990, de Bourgogne (550 000 \$), du Centre de distribution Roger-LeFrançois (CDRL) (412 000 \$), du 3175, Quatre-Bourgeois se terminant en novembre 2015 (26 000 \$) ainsi que pour la location d'équipements (119 200 \$).

L'écart s'explique principalement par les nouveaux espaces loués à compter du 1^{er} septembre 2015 afin de suppléer au manque d'espace (550 000 \$).

Fournitures et autres dépenses

20 800 \$

Le budget de 486 700 \$ comprend les dépenses d'achat en fournitures et en matériel non capitalisables, en logiciels et licences ainsi qu'en frais d'électricité.

L'écart est non significatif.

Amortissement

150 000 \$

L'écart est principalement dû à l'amortissement des nouveaux biens acquis en 2015-2016.

Immobilisations

1 000 000 \$

Le budget de 4 500 000 \$ servira principalement pour les travaux d'aménagement des nouveaux espaces loués à compter de 2015-2016 pour pallier le manque d'espace (3 000 000 \$).

À cet égard, une offre de location d'une durée de 10 ans a été signée en 2013-2014 visant l'occupation d'une superficie de 30 000 pi carrés d'un édifice à construire dans un secteur à proximité de l'édifice appartenant au DGE.

Ces nouveaux locaux situés au 990, de Bourgogne permettront de regrouper, à compter du 1^{er} septembre 2015, du personnel qui fut réparti dans quatre (4) sites différents aux cours des dernières années.

Le budget servira également à la mise en place d'une infrastructure de stockage, à l'implantation de la téléphonie IP et au renforcement de la sécurité du réseau informatique (1 000 000 \$).

Section 1.3

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2015-2016 et les prévisions budgétaires 2014-2015

Élément 03 – Activités électorales

Budget des dépenses	Prévisions budgétaires 2015-2016 ①	Prévisions budgétaires 2014-2015 ②	Écarts ① - ②
Activités électorales			
Communication avec les directeurs du scrutin (DS)	227 800	357 800	(130 000)
Comité des DS	26 800	29 000	(2 200)
Recrutement des DS et des directeurs adjoints du scrutin (DAS)	243 200	29 600	213 600
Formation pour les activités électorales	0	85 000	(85 000)
Formation <i>Gestion des événements provinciaux (GEP)</i>	0	22 500	(22 500)
Mandat ad hoc	10 000	0	10 000
Mise à jour des sections de vote	27 000	27 500	(500)
Commission permanente de révision	230 000	132 300	97 700
Avis sur le financement des partis politiques	68 700	93 700	(25 000)
Enquêtes et poursuites	1 119 700	922 300	197 400
Financement sectoriel	0	375 000	(375 000)
Budget non récurrent :			
▪ Élections municipales	182 000	535 200	(353 200)
▪ Élections scolaires	15 900	1 508 500	(1 492 600)
Amortissement	950 000	450 000	500 000
Total partiel	3 101 100	4 568 400	(1 467 300)
Transfert			
Allocation annuelle aux partis politiques	9 245 000	9 082 000	163 000
Appariement annuel	1 200 000	650 000	550 000
Frais de vérification des partis politiques	75 500	78 000	(2 500)
Total partiel	10 520 500	9 810 000	710 500
TOTAL	13 621 600	14 378 400	(756 800)

Budget d'investissements (supercatégorie)	①	②	① - ②
Immobilisations	1 000 000	1 000 000	0
TOTAL	1 000 000	1 000 000	0

Élément 03 – Activités électorales

Budget des dépenses	Écarts
Activités électorales	
Communication avec les directeurs du scrutin (DS)	(130 000)
Comité des DS	(2 200)
Recrutement des DS et des directeurs adjoints du scrutin (DAS)	213 600
Formation pour les activités électorales	(85 000)
Formation <i>Gestion des événements provinciaux (GEP)</i>	(22 500)
Mandat ad hoc	10 000

Notes explicatives

Communication avec les directeurs du scrutin (DS) (130 000 \$)

Le budget de 227 800 \$ servira à maintenir un lien Internet avec les 125 DS, à louer un espace à leur résidence et à les rémunérer 12 heures dans l'année.

L'écart provient principalement de la diminution des heures rémunérées, qui sont passées de 3 heures à 1 heure par mois.

Comité des DS (2 200 \$)

Un budget de 26 800 \$ servira à organiser deux rencontres avec neuf DS afin de les consulter sur divers sujets.

L'écart est non significatif.

Recrutement des DS et des directeurs adjoints du scrutin (DAS) 213 600 \$

Le budget de 243 200 \$ servira à sélectionner de nouveaux DS dans 40 circonscriptions.

L'écart s'explique par le fait qu'il n'y avait pas de recrutement de DS prévu en 2014-2015.

Formation pour les activités électorales (85 000 \$)

Aucun budget n'est prévu en 2015-2016 pour la formation de base reliée aux activités électorales.

Formation *Gestion des événements provinciaux (GEP)* (22 500 \$)

Aucun budget n'est prévu en 2015-2016 pour former des ressources sur le nouveau système GEP. Les formations, en cours d'élaboration à l'interne, seront diffusées aux DS, DAS et personnel électoral ultérieurement, avant une période électorale.

Mandat ad hoc 10 000 \$

Un budget de 10 000 \$ est prévu pour rémunérer des DS pour des mandats à déterminer, en dehors de la période électorale.

Section 1.3

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2015-2016 et les prévisions budgétaires 2014-2015

Élément 03 – Activités électorales

Budget des dépenses	Écarts
Activités électorales	
Mise à jour des sections de vote	(500)
Commission permanente de révision	97 700
Avis sur le financement des partis politiques	(25 000)

Notes explicatives

Mise à jour des sections de vote (500 \$)

Le budget de 27 000 \$ servira à effectuer du travail de délimitation des sections de vote dans environ 40 circonscriptions.

Commission permanente de révision 97 700 \$

« Afin d'assurer de façon continue la mise à jour de la liste électorale permanente, le directeur général des élections établit à son bureau une commission permanente de révision. » (Article 40.12.1 de la Loi électorale). Cette commission est composée de représentants des partis politiques représentés à l'Assemblée nationale.

Pour 2015-2016, un budget de 230 000 \$ est prévu à cette fin.

L'écart est dû à l'arrêt des travaux pendant les périodes électorales provincial et scolaire en 2014-2015.

Avis sur le financement des partis politiques (25 000 \$)

Le budget de 68 700 \$ représente les frais prévus, à la Loi électorale, pour la publication des avis sur le financement des partis politiques autorisés.

La diminution s'explique par la réduction des avis au niveau scolaire en 2015-2016.

Élément 03 – Activités électorales

Budget des dépenses	Écarts
Activités électorales	
Enquêtes et poursuites	197 400
Financement sectoriel	(375 000)
Budget non récurrent : ▪ Élections municipales	(353 200)

Notes explicatives

Enquêtes et poursuites 197 400 \$

Le budget de 1 119 700 \$ représente principalement les salaires des enquêteurs, de la Direction des affaires juridiques, affectés à des mandats faisant suite à des activités électorales ou des dossiers reliés au financement des partis politiques.

L'écart s'explique principalement par l'ajout de deux enquêteurs et au recours de sténographes judiciaires pour accélérer les travaux relatifs aux enquêtes.

Financement sectoriel (375 000 \$)

Aucun budget n'est prévu en 2015-2016 à ce poste budgétaire.

En 2014-2015, ce poste budgétaire fut créé pour s'adjoindre les services de juristes externes dans le cadre des dossiers de financement sectoriel.

Élections municipales (353 200 \$)

Un budget de 182 000 \$ est relié aux responsabilités du Directeur général des élections du Québec à la suite des élections municipales du 3 novembre 2013.

Après les élections municipales, les rapports de dépenses électorales sont soumis à une vérification des trésoriers municipaux qui agissent à ce moment sous l'autorité du DGE, lequel révise néanmoins un certain nombre de dossiers. De plus, des enquêtes sont effectuées à la suite des plaintes reçues au DGE.

L'écart s'explique principalement par la diminution des budgets prévus pour les ressources temporaires affectées à la vérification (105 000 \$), des services juridiques externes (120 000) et des frais de déplacements reliés à la vérification et aux enquêtes (132 000 \$).

Élément 03 – Activités électorales

Budget des dépenses	Écarts
Activités électorales	
Budget non récurrent (suite) :	
▪ Élections scolaires	(1 492 600)
Amortissement	500 000
Total partiel	(1 467 300)
Transfert	
Allocation annuelle aux partis politiques	163 000

Notes explicatives

Élections scolaires (1 492 600 \$)

Le budget de 15 900 \$ servira principalement pour absorber des dépenses résiduelles reliées aux élections scolaires de novembre 2014.

Amortissement 500 000 \$

Un budget de 950 000 \$ est prévu pour 2015-2016.

L'écart s'explique principalement par la mise en service d'un développement informatique *Gestion des événements provinciaux GEP* et d'un système de serveurs.

Allocation annuelle aux partis politiques 163 000 \$

Le budget de 9 245 000 \$ correspond à l'allocation annuelle versée en vertu de l'article 82 de la Loi électorale.

Depuis l'adoption du projet de loi n° 2, Loi modifiant la Loi électorale afin de réduire la limite des contributions par électeur, de diminuer le plafond des dépenses électorales et de rehausser le financement public des partis politiques du Québec, en décembre 2012, l'allocation annuelle par électeur est passée de 0,82 \$ à 1,50 \$, indexée le 1^{er} janvier de chaque année. Au 1^{er} janvier 2015, l'allocation annuelle est fixée à 1,53 \$ par électeur. L'augmentation prévue pour 2015-2016 représente 163 000 \$.

Élément 03 – Activités électorales

Budget des dépenses	Écarts
Activités électorales	
Transfert (suite)	
Appariement annuel	550 000
Frais de vérification des partis politiques	(2 500)
Total partiel	710 500
TOTAL	(756 800)

Budget d'investissements (supercatégorie)	Écart
Immobilisations	0
TOTAL	0

Notes explicatives

Appariement annuel 550 000 \$

Le budget de 1 200 000 \$ correspond à l'appariement annuel aux contributions versées en vertu des articles 82.2 et 82.4 de la Loi électorale.

La loi prévoit, à certaines conditions, le versement de montants aux entités politiques autorisées visées par la Loi électorale en fonction des montants qui leur sont versés à titre de contribution. L'augmentation prévue en 2015-2016 (550 000 \$) s'explique par l'augmentation anticipée des contributions versées par les électeurs aux entités politiques au cours des trois premiers mois de l'année civile 2014, soit pendant la période électorale de mars 2014. Cette augmentation anticipée l'an dernier avait fait diminuer l'appariement annuel pour 2014-2015.

Frais de vérification des partis politiques (2 500 \$)

Le budget de 75 500 \$ correspond au remboursement de la moitié des frais de vérification des partis politiques autorisés selon l'article 112 de la Loi électorale.

Immobilisations 0 \$

Un budget de 1 000 000 \$ est prévu, notamment pour le développement de nouveaux systèmes informatiques.

Programme 03 – Administration du système électoral

Budget des dépenses (supercatégories et catégories de dépenses)	Éléments			TOTAL Programme 03
	01 Gestion interne et soutien	02 Commission de la représentation électorale	03 Activités électorales	
Rémunération				
Rémunération du personnel permanent	15 125 000	0	327 400	15 452 400
Rémunération du personnel occasionnel	1 875 000	0	2 575 300	4 450 300
Rémunération du personnel électoral	0	0	25 817 600	25 817 600
Rémunération – Jetons de présence	0	17 700	0	17 700
Total partiel	17 000 000	17 700	28 720 300	45 738 000
Fonctionnement				
Frais de déplacement	84 600	9 700	939 300	1 033 600
Contrats de services professionnels	1 687 200	46 500	240 700	1 974 400
Formation, congrès et cotisations	133 100	0	0	133 100
Services de télécommunications	355 500	0	772 800	1 128 300
Contrats de nature technique	2 145 700	198 700	2 907 000	5 251 400
Taxes foncières, assurances et autres	246 600	0	0	246 600
Location de biens meubles et immeubles	553 900	0	1 354 200	1 908 100
Fournitures et autres dépenses	483 600	100	57 400	541 100
Amortissement	858 000	0	715 000	1 573 000
Total partiel	6 548 200	255 000	6 986 400	13 789 600
Transfert				
Allocation et appariement annuel	0	0	9 581 900	9 581 900
Allocation et appariement supplémentaire	0	0	0	0
Remboursement des dépenses électorales	0	0	8 911 800	8 911 800
Autres dépenses	0	0	72 300	72 300
Total partiel	0	0	18 566 000	18 566 000
TOTAL	23 548 200	272 700	54 272 700	78 093 600
Budget d'investissements (supercatégorie)	Éléments			TOTAL
	01	02	03	
Immobilisations	340 000		300 000	640 000
TOTAL	340 000		300 000	640 000

Section 2.1 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2014-2015 et les dépenses estimées au 31 mars 2015 (éléments 01 et 03)

Dans les tableaux qui suivent, nous trouvons une ventilation des prévisions budgétaires et des dépenses estimées par catégorie de dépenses, pour l'élément 01, et par activité électorale, pour l'élément 03.

- **Élément 01 – Gestion interne et soutien**

Les dépenses estimées au 31 mars 2015 sont inférieures de 4 065 400 \$ aux prévisions budgétaires 2014-2015 qui étaient de 27 613 300 \$ (réf. page 23). L'écart de 15 % entre les dépenses estimées et les prévisions budgétaires s'explique par :

- ◇ une diminution des dépenses salariales (2,9 M\$) attribuables à des postes permanents non pourvus durant l'exercice financier;
- ◇ des dépenses de fonctionnement moindres que les prévisions budgétaires, principalement au niveau des contrats de services professionnels (0,7 M\$).

- **Élément 03 – Activités électorales**

Les dépenses estimées au 31 mars 2015 sont supérieures de 39 894 300 \$ aux prévisions qui étaient de 14 378 400 \$ (réf. page 27).

Cet écart s'explique principalement par :

- ◇ la portion dépensée en 2014-2015 relative aux élections générales du 7 avril 2014 (39,2 M\$);
- ◇ le coût des élections partielles tenues dans les circonscriptions de Lévis (0,5 M\$) et de Richelieu (0,6 M\$).

Section 2.2

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2014-2015 et les dépenses estimées au 31 mars 2015

Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget des dépenses (supercatégories et catégories de dépenses)	Prévisions budgétaires 2014-2015 ①	Dépenses estimées au 31 mars 2015 ②	Écarts ① - ②
Rémunération			
Rémunération du personnel permanent	18 625 000	15 125 000	3 500 000
Rémunération du personnel occasionnel	1 225 000	1 875 000	(650 000)
Total partiel	19 850 000	17 000 000	2 850 000
Fonctionnement			
Frais de déplacement	177 700	84 600	93 100
Contrats de services professionnels	2 351 400	1 687 200	664 200
Formation, congrès et cotisations	189 600	133 100	56 500
Services de télécommunications	376 000	355 500	20 500
Contrats de nature technique	2 480 000	2 145 700	334 300
Taxes foncières, assurances et autres	257 500	246 600	10 900
Location de biens meubles et immeubles	565 500	553 900	11 600
Fouritures et autres dépenses	465 900	483 600	(17 700)
Amortissement	900 000	858 000	42 000
Total partiel	7 763 600	6 548 200	1 215 400
Transfert			
Support	0	0	0
Total partiel	0	0	0
TOTAL	27 613 600	23 548 200	4 065 400

Budget d'investissements (supercatégorie)	①	②	① - ②
Immobilisations	3 500 000	340 000	3 160 000
TOTAL	3 500 000	340 000	3 160 000

Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget des dépenses (supercatégories et catégories de dépenses)	Écarts
Rémunération	
Rémunération du personnel permanent	3 500 000
Rémunération du personnel occasionnel	(650 000)
Total partiel	2 850 000
Fonctionnement	
Frais de déplacement	93 100
Contrats de services professionnels	664 200
Formation, congrès et cotisations	56 500

Notes explicatives

Rémunération du personnel permanent 3 500 000 \$

L'écart de 18,8 % provient de postes non pourvus durant une certaine période de l'exercice financier.

Rémunération du personnel occasionnel (650 000 \$)

L'écart de 53,1 % s'explique par l'embauche plus élevée que prévu d'effectifs supplémentaires destinés au remplacement des effectifs permanents, absents pour préretraites, maladies, congés parentaux ou autres, au surcroît de travail temporaire et à l'embauche d'étudiants.

Frais de déplacement 93 100 \$

L'écart de 52,4 % s'explique par le fait que les frais de déplacement ont été moins élevés que ceux prévus. Des efforts ont été mis en œuvre pour réduire les coûts reliés à ce poste budgétaire.

Contrats de services professionnels 664 200 \$

L'écart de 28,3 % provient principalement de l'utilisation moins élevée que prévu des ressources externes spécialisées en informatique (485 000 \$).

Par ailleurs, des projets concernant la formation, les communications, le site Web et l'extranet ont été reportés ou annulés (162 000 \$).

Formation, congrès et cotisations 56 500 \$

L'écart de 29,8 % s'explique principalement par le fait que les activités de formation ont été moindres que prévu.

Section 2.2

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2014-2015 et les dépenses estimées au 31 mars 2015

Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget des dépenses (supercatégories et catégories de dépenses)	Écarts
Fonctionnement	
Services de télécommunications	20 500
Contrats de nature technique	334 300
Taxes foncières, assurances et autres	10 900
Location de biens meubles et immeubles	11 600
Fournitures et autres dépenses	(17 700)
Amortissement	42 000
Total partiel	1 215 400
Transfert	
Support	0
Total partiel	0
TOTAL	4 065 400

Notes explicatives

Services de télécommunications 20 500 \$

L'écart de 5,5 % est non significatif.

Contrats de nature technique 334 300 \$

Ce poste budgétaire inclut les dépenses de publicité, de promotion, d'impression, de poste et messagerie, les frais d'entretien de la bâtisse et les dépenses reliées aux plans de support informatique en lien avec les équipements et les logiciels.

L'écart de 13,5 % s'explique du fait que certaines dépenses ont été moindres que prévu, principalement au niveau des plans de support informatique (29 000 \$) et des dépenses consacrées à la transcription de la presse et à la publicité et promotion (50 000 \$). Des travaux relatifs à l'entretien de la bâtisse et du stationnement (47 000 \$) et à l'implantation d'un nouveau système administratif (150 000 \$) ont aussi été reportés.

Taxes foncières, assurances et autres 10 900 \$

L'écart de 4,2 % est non significatif.

Location de biens meubles et immeubles 11 600 \$

Ce poste budgétaire comprend les loyers du Centre de distribution Roger-Lefrançois et de locaux à proximité de l'Édifice René-Lévesque afin de suppléer au manque d'espace, ainsi que les différentes locations d'équipements.

L'écart de 2,1 % est non significatif.

Fournitures et autres dépenses (17 700 \$)

L'écart de 3,8 % est non significatif.

Amortissement 42 000 \$

L'écart de 4,6 % est non significatif.

Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget d'investissements (supercatégories)	Écarts
Immobilisations	3 160 000
Total partiel	3 160 000

Notes explicatives

Immobilisation 3 160 000 \$

Acquisitions :

- Équipements informatiques et de bureau 340 000 \$

L'écart s'explique principalement par le report à 2015-2016 des travaux d'aménagement des espaces loués.

La mise en place d'une infrastructure de stockage, l'implantation de la téléphonie IP et le renforcement de la sécurité du réseau informatique ont également été reportés à 2015-2016.

Élément 03 – Activités électorales

Budget des dépenses	Prévisions budgétaires 2014-2015 ①	Dépenses estimées au 31 mars 2015 ②	Écarts ① - ②
Activités électorales			
Communication avec les directeurs du scrutin (DS)	357 800	341 000	16 800
Comité des DS	29 000	0	29 000
Recrutement des DS et des directeurs adjoints du scrutin (DAS)	29 600	11 300	18 300
Formation pour les activités électorales	85 000	0	85 000
Formation Gestion des événements provinciaux (GEP)	22 500	0	22 500
Mise à jour des sections de vote	27 500	15 500	12 000
Commission permanente de révision	132 300	75 400	56 900
Avis sur le financement des partis politiques	93 700	146 800	(53 100)
Financement sectoriel	375 000	0	375 000
Enquêtes et poursuites	922 300	988 800	(66 500)
Autres projets et mandats	0	113 700	(113 700)
Budget non récurrent :			
▪ Élections municipales	535 200	430 000	105 200
▪ Élections scolaires	1 508 500	1 335 500	173 000
Amortissement	450 000	715 000	(265 000)
Activités préparatoires et réapprovisionnement du matériel électoral pour les élections générales du 7 avril 2014	0	90 500	(90 500)
Élections générales du 7 avril 2014	0	39 180 000	(39 180 000)
Activités préparatoires et réapprovisionnement du matériel électoral pour les prochaines élections	0	85 000	(85 000)
Élection partielle du 20 octobre 2014 (Lévis)	0	535 000	(535 000)
Élection partielle du 9 mars 2015 (Richelieu)	0	555 000	(555 000)
Total partiel	4 568 400	44 618 500	(40 050 100)
Transfert			
Allocation annuelle aux partis politiques	9 082 000	8 931 900	150 100
Appariement annuel aux partis politiques	650 000	650 000	0
Frais de vérification des partis politiques	78 000	72 300	5 700
Total partiel	9 810 000	9 654 200	155 800
TOTAL	14 378 400	54 272 700	39 894 300
Budget d'investissements (supercatégorie)	①	②	① - ②
Immobilisations	1 000 000	300 000	700 000
TOTAL	1 000 000	300 000	700 000

Élément 03 – Activités électorales

Budget des dépenses	Écarts
Activités électorales	
Communication avec les DS	16 800
Comité des DS	29 000
Recrutement des DS et des DAS	18 300
Formation pour les activités électorales	85 000
Formation Gestion des événements provinciaux (GEP)	22 500
Mise à jour des sections de vote	12 000

Notes explicatives

Communication avec les DS 16 800 \$

Ce budget a servi à rémunérer 30 heures aux 125 DS, à maintenir les liens de communications téléphoniques et informatiques avec eux ainsi qu'à louer un espace à leur résidence.

L'écart est non significatif.

Comité des DS 29 000 \$

Les deux rencontres prévues n'ont pas eu lieu.

Recrutement des DS et des DAS 18 300 \$

Le budget a servi à renouveler les DAS après les dernières élections générales. Aucun nouveau DAS n'a été recruté, ce qui explique la dépense moindre que prévue.

Formation pour les activités électorales 85 000 \$

Compte tenu qu'il n'y a pas eu de recrutement de nouveaux DAS, la formation prévue pour 35 DAS n'a pas eu lieu.

Formation Gestion des événements provinciaux (GEP) 22 500 \$

Les travaux de validation d'une nouvelle formation sur le système GEP et la formation de dix DS sur ce système ont été reportés à une date ultérieure pour assurer une préparation au moment opportun dans le cycle électoral.

Mise à jour des sections de vote 12 000 \$

Le travail de délimitation des sections de vote, effectué au cours de l'exercice 2014-2015, a été moindre que prévu.

Élément 03 – Activités électorales

Budget des dépenses	Écarts
Activités électorales	
Commission permanente de révision	56 900
Avis sur le financement des partis politiques	(53 100)
Financement sectoriel	375 000
Enquêtes et poursuites	(66 500)
Autres projets et mandats	(113 700)

Notes explicatives

Commission permanente de révision 56 900 \$

La diminution de la dépense par rapport au budget provient du fait que la Commission a repris ses travaux (prévus en janvier 2015) à compter de février 2015. De plus, les travaux se poursuivent maintenant à un rythme de deux jours par semaine alors qu'ils étaient budgétés à quatre jours par semaine.

Avis sur le financement des partis politiques (53 100 \$)

Le budget 2014-2015 a été sous-évalué pour les avis à transmettre au niveau scolaire.

Financement sectoriel 375 000 \$

Aucun service juridique externe n'a été utilisé dans le cadre du financement sectoriel.

Enquêtes et poursuites (66 500 \$)

L'écart s'explique principalement par l'augmentation du nombre d'enquêteurs comparativement à ce qui a été initialement prévu pour 2014-2015.

Autres projets et mandats (113 700 \$)

En 2014-2015, les dépenses de 113 700 \$ ont servi principalement à :

- assurer la dépense des coûts résiduels des élections générales du 4 septembre 2012 (96 000 \$);
- assumer les dépenses reliées à la présence de l'institution à la Commission Charbonneau (14 500 \$);
- assurer la dépense des coûts résiduels des élections partielles tenues le 9 décembre 2013 dans les circonscriptions d'Outremont et de Viau (3 200 \$).

Élément 03 – Activités électorales

Budget des dépenses	Écarts
Activités électorales	
Budget non récurrent :	
• Élections municipales	105 200
• Élections scolaires	173 000
Amortissement	(265 000)
Activités préparatoires et réapprovisionnement du matériel électoral pour les élections générales du 7 avril 2014	(90 500)
Élections générales du 7 avril 2014	(39 180 000)
Activités préparatoires et réapprovisionnement du matériel électoral pour les prochaines élections	(85 000)

Notes explicatives

Élections municipales 105 200 \$

L'écart provient principalement de services juridiques externes qui ont été moindres que prévus initialement.

Élections scolaires 173 000 \$

L'écart provient principalement d'économies sur la campagne d'information (78 000\$) et l'envoi des avis (50 000\$) à chaque adresse pour laquelle aucun électeur n'est inscrit à la liste électorale permanente (avis en vertu de l'article 53 de la Loi sur les élections scolaires).

De plus, les besoins en personnel temporaire, nécessaire pour absorber le surplus de travail, ont été moindres que prévus (30 000\$).

Amortissement (265 000 \$)

L'écart provient principalement de la mise en service, d'immobilisations acquises en 2013-2014, qui n'avait pas été budgétée.

Activités préparatoires et réapprovisionnement du matériel électoral pour les élections générales du 7 avril 2014 (90 500 \$)

Cette dépense représente les coûts assumés au cours de l'exercice 2014-2015 pour la préparation des élections générales du 7 avril 2014.

Élections générales du 7 avril 2014 (39 180 000 \$)

Cette dépense représente les coûts assumés au cours de l'exercice 2014-2015 pour les élections générales tenues le 7 avril 2014.

Activités préparatoires et réapprovisionnement du matériel électoral pour les prochaines élections (85 000 \$)

Cette dépense représente les coûts assumés au cours de l'exercice 2014-2015 pour la tenue des prochaines élections.

Section 2.3 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2014-2015 et dépenses estimées au 31 mars 2015

Élément 03 – Activités électorales

Budget des dépenses	Écarts
Activités électorales	
Élection partielle du 20 octobre 2014 (Lévis)	(535 000)
Élection partielle du 9 mars 2015 (Richelieu)	(555 000)
Total partiel	(40 050 100)
Transfert	
Allocation annuelle aux partis politiques	150 100
Appariement annuel aux partis politiques	0
Frais de vérification des partis politiques	5 700
Total partiel	155 800
TOTAL	(39 894 300)

Notes explicatives

Élection partielle du 20 octobre 2014

(Lévis) (535 000 \$)

Cette dépense représente le coût de l'élection partielle tenue le 20 octobre 2014.

Élection partielle du 9 mars 2015

(Richelieu) (555 000 \$)

Cette dépense représente le coût de l'élection partielle tenue le 9 mars 2015.

Allocation annuelle aux partis politiques

150 100 \$

L'écart provient d'une anticipation, en 2013-2014, des sommes versées aux partis politiques du 1^{er} au 7 avril 2014 (150 231 \$).

Appariement annuel aux partis politiques

0 \$

Aucun écart n'est estimé sur l'appariement des contributions versées en vertu des articles 82.2 et 82.4 de la Loi électorale.

Frais de vérification des partis politiques

5 700 \$

Ce poste budgétaire correspond au remboursement de la moitié des frais de vérification des partis politiques autorisés, selon l'article 112 de la Loi électorale.

L'écart est non significatif.

Section 2.3 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2014-2015
et dépenses estimées au 31 mars 2015

Élément 03 – Activités électorales

Budget d'investissements (supercatégorie)	Écarts
Immobilisations	700 000
TOTAL	700 000

Notes explicatives	
Immobilisations	700 000 \$
Acquisitions :	
▪ Développement informatique	<u>300 000 \$</u>